



ACCÉLÉRONS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



FAVORISER La BIODIVERSITE DANS LE CADRE BÂTI

Synthèse, écueils et bonnes pratiques du passage à l'acte

Nathalie POMMERET CAZES – n.cazes@eodd.fr

Les obligations en vigueur pour la prise en compte de la biodiversité

- Protection de certains sites, habitats et espèces >> la destruction d'espèces protégées relève du pénal
- Procédures règlementaires (Code de l'environnement, Code forestier, Code de l'urbanisme) >> la biodiversité : 1^{ier} axe d'attaque au contentieux et conséquence sur les délais d'instruction et de réalisation du chantier
- Respect de la séquence ERC
- Obligation de végétalisation de certains types de bâtiments non résidentiels
- Obligation au titre des documents d'urbanisme (CBS, plantation d'arbres, EBC, EVP, ...) >> attentes fortes des élus

Considérer la biodiversité dès l'amont

La plupart des sujets concernant la biodiversité doivent être abordés et pris en compte le plus en amont possible car :

- On s'insère dans un contexte particulier qu'il faut connaître et comprendre ;
- Les enjeux de biodiversité ne constituent pas une thématique indépendante mais s'intègrent dans beaucoup d'autres questions opérationnelles. La réflexion doit être systémique et multi thématique ;
- Il y a des choses qui ne peuvent pas se rattraper a posteriori ;
- Cela garanti une meilleure intégration (harmonie) architecturale et paysagère.

Les principaux leviers d'action

- Augmenter la richesse écologique
 - la connaissance et le maintien de l'existant
 - la création d'habitats diversifiés et l'utilisation d'espèces locales
- Réduire les perturbations
 - La réduction du dérangement et de la fragmentation
 - l'évitement des pièges mortels pour la faune
- Favoriser les services écosystémiques et de régulation
 - La réduction et l'adaptation au réchauffement climatique
 - la pédagogie auprès du public et des usagers

Connaissance et maintien de l'existant

- Laisser de la place à l'existant (sobriété et optimisation foncière)
- Qualité des conditions de vie des végétaux
- Qualité des sols



Ne pas se tromper dans les aménagements pour la faune

- Les ruches
- Les hôtels à insectes
- Les nichoirs
- Les gîtes



Le guide des nichoirs

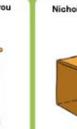
Pour accueillir les « petits » oiseaux

 Mésange bleue Blauwkeet	 Nichoir boîte aux lettres	 Nichoir à balcon	 Nichoir semi-ouvert	 Rougegorge familier Barbaros
 Mésange nonette Lankers				 Rougequeue noir Coarós funat
 Mésange noire Pica-reinha	 Mésange charbonnière Viralinga	 Mouineau domestique Passerat	 Mouineau friquet Passeron fer	 Stelle torcheapot Béca bôc
 Mésange nappée Casqueta			 Bergeronette grise Balacoe	 Gobemouche gris Béca figa
			 Rougequeue à front blanc Fomaron	

Pour accueillir les « plus grands » oiseaux

 Nichoir triangulaire	 Nichoir semi-ouvert large	 Nichoir semi-ouvert avec terrasse	 Nichoir tunnel
 Huppe fasciée Puput	 Faucon crécerelle Moisset ros	 Faucon pèlerin Moisset pelgrin	 Chevêche d'Athènes Cavica

 Nichoir à ouverture ovale	 Nichoir étroit	 Nid sphérique	 Nid "demi-coupe"
 Martinet noir Faucil	 Grimpereau des jardins Escaladora comuna	 Hirondelle de fenêtre Iroda de vila	 Hirondelle rustique Iroda rustica

 Nichoir à grand trou	 Nichoir à chambre intérieure	 Plateforme
 Chouette hulotte Calle	 Effraie des clochers Dama blanca	 Cigogne blanche Cigonya comuna

Des conseils de pose et des plans sur refuges.lpo.fr

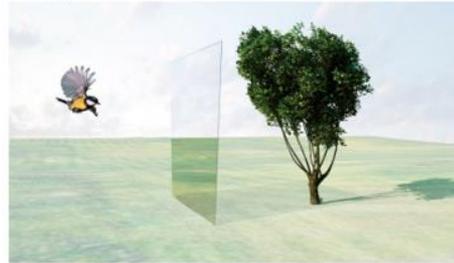



L'évitement des pièges mortels pour la faune

Travail spécifique et concerté pour éviter les dangers pour la faune et préserver le confort d'usage

- Positionnement des vitrages
- Propriétés des vitrages
- Innovations

Transparence (transmission)



Réflexion



Victimes de collisions collectées pendant les migrations de printemps et d'automne 2017 dans quelques quartiers de Toronto, Mississauga et Markham, Canada, par des volontaires et des bénévoles de l'organisation FLAP (Fatal Light Awareness Program).

Concrétiser et pérenniser

Trouver des leviers pour s'assurer que les ambitions de la conception soient transmises aux acteurs de la réalisation et de l'exploitation :

- Dossier de consultation des entreprises
- Charte chantier

- Plan de gestion
- Convention
- Obligation réelle environnementale
- Association syndicale libre (ASL)
- ...



NOS AGENCES

EODD PARIS

50 rue Albert
75013 Paris
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD LYON

171-173 rue Léon Blum
69100 Villeurbanne
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD METZ

10 rue des Potiers d'Etain
57070 Metz
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD MARSEILLE

Domaine du Petit Arbois
Bâtiment Henri Poincaré
Avenue Louis Philibert
13100 Aix-en-Provence
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD MONTPELLIER

Les Tanes Basses
2 rue de la Syrah
34800 Clermont l'Hérault
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD TOULOUSE

Cartoucherie
Immeuble l'Eclair
Zone de la Cartoucherie
76 voie du Toec
31300 Toulouse
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD PAU

Centre d'affaires des Lilas
77 avenue des Lilas
64000 Pau
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD BORDEAUX

Parc Eunice Newton
213 cours Victor Hugo
33130 Bègles
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD SAINT-ÉTIENNE

Zone d'Activité Commerciale
du Parc Secteur Campille
42490 Fraisses
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD LA ROCHELLE

Hôtel d'entreprises
Pêcheurs d'Islande
10 rue de Paimpol
17300 Rochefort
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

EODD CARAÏBES ET AMAZONIE

•
Seysse
11 avenue Pierre Semard
31600 Seysse
Tél : (00 33) 4 72 76 06 90
Fax : (00 33) 4 72 76 06 99

contact@eodd.fr • www.eodd.fr

Merci pour votre attention
